

OFF  
T6F3  
B8/8  
Ex. 2

SERVICE de la

**FAUNE**

DU QUÉBEC



BULLETIN N° 8

Novembre 1966



LES ANIMAUX DU CANADA EN 1664  
LA FAUNE INDIGÈNE

par Jacques Rousseau

POISSONS, BATRACIENS,  
CRUSTACÉS, INSECTES  
ET MOLLUSQUES

par Jacques Rousseau  
et Vianney Legendre

Ministère du Tourisme  
De la Chasse  
Et de la Pêche  
Province de Québec



Bibliothèque Nationale du Québec

## INTRODUCTION

*La Société historique de Boucherville a fait oeuvre très utile en ré-éditant l'ouvrage de l'ancien gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher: Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada, 1664. Aux pages 262 à 400 de cette nouvelle édition, le docteur Jacques Rousseau a revu toute l'histoire naturelle de Pierre Boucher dans des chapitres critiques sous l'en-tête générale: "Pierre Boucher, naturaliste et géographe". Cette partie du travail du docteur Rousseau comporte les chapitres suivants:*

1. *Un prospectus de colonisation!*
2. *L'aperçu géographique.*
3. *La flore de la Nouvelle-France.*
4. *La faune indigène. Sections: Mammifères, Oiseaux, Poissons, Batraciens, Crustacés, Insectes, Mollusques.*
5. *Géologie et minéralogie.*
6. *Ethnologie amérindienne.*
7. *Agriculture.*
8. *Les traditions populaires.*

*Après consultation du soussigné, vu les renseignements fournis sur les Poissons, Reptiles, Batraciens, Crustacés, Insectes et Mollusques, le docteur Rousseau lui offrit aimablement d'apparaître comme co-auteur pour l'ensemble de ces sections de son travail.*

Vianney LEGENDRE



OFF  
T6F3  
B8/8  
ep.2

LS



*Bibliotheca Colbertina. 1.*

# HISTOIRE

VERITABLE

ET

NATVRELLÉ

Des Mœurs & Productions du Pays

DE LA NOUVELLE FRANCE,

Vulgairement dite

LE CANADA.

*Composé par PIERRE BOUCHER,  
Escuyer Sicur de Gros-bois, &  
Gouverneur des Trois-Rivieres,  
audit lieu de la Nouvelle-  
France.*



A PARIS,

Chez FLORENTIN LAMBERT, rue  
Saint Jacques, vis à vis Saint Yves,  
à l'Image Saint Paul.

---

M. DC. LXIV.

*Avec Permission.*

*tain* (*Plantago major*), différentes nuances de vert; les fruits de *bluets*, un gris-bleu; le *chiendent* (*Agropyron repens*), une mauvaise herbe tôt introduite, du gris; le *hêtre* (*Fagus grandifolia*), une teinte ardoise; le *raisin sauvage* (*Vitis riparia*), le violet; l'écorce de *chêne* (quatre espèces de *Quercus*), le noir. Ces végétaux et quelques autres, originaires d'Europe, — l'oignon, la betterave, la rhubarbe, le cassis, l'épinard, l'épine-vinette, le muguet, l'oillet d'Inde ou tagète, le marron, le pommier, le persil, le prunier, la sarriette, — des produits importés comme le thé, des mauvaises herbes, — le pissenlit, l'épervière orangée, la tanaisie, autrefois une simple, — restent à peu près les seules sources de la teinturerie domestique du Canada français. Les indigènes utilisaient probablement quelques unes des espèces sauvages énumérées plus haut, mais il ne faut pas leur prêter une grande gamme de couleurs. Certains colorants d'ailleurs exigent un mordant pour apparaître et se fixer.

La botanique de Pierre Boucher, avant tout utilitaire, comprend seulement des arbres, d'autres plantes utiles, et des espèces toxiques ou ornementales. L'auteur n'a aucune prétention scientifique, mais désire plutôt donner une "leçon de choses". Nous en tirons néanmoins un enseignement précieux: moins de soixante ans après la fondation de Québec, plusieurs noms populaires d'espèces importantes sont fixés. Très tôt, le folklore botanique canadien-français prend naissance.<sup>35</sup> Trois plantes européennes sont déjà incrustées comme mauvaises herbes: le houblon, le pourpier et le mélilot. D'autres certainement les avaient précédées, comme le pissenlit et le plantain, habituellement les premiers envahisseurs, mais pour nous renseigner sur elles, il faudra puiser à d'autres sources.

#### 4. La faune indigène

La faune de la Nouvelle France occupe trois chapitres. L'un (P.B. 53-67) traite des "animaux", — entendons par là les mammifères, reptiles et batraciens, — le suivant (P.B. 68-73) énumère les oiseaux et le dernier (P.B. 74-81), les poissons

35. Résumé d'une communication de J. Rousseau, *Annales de l'ACFAS*, 6:104, 1940.

et mammifères marins, une classification courante de la science populaire.

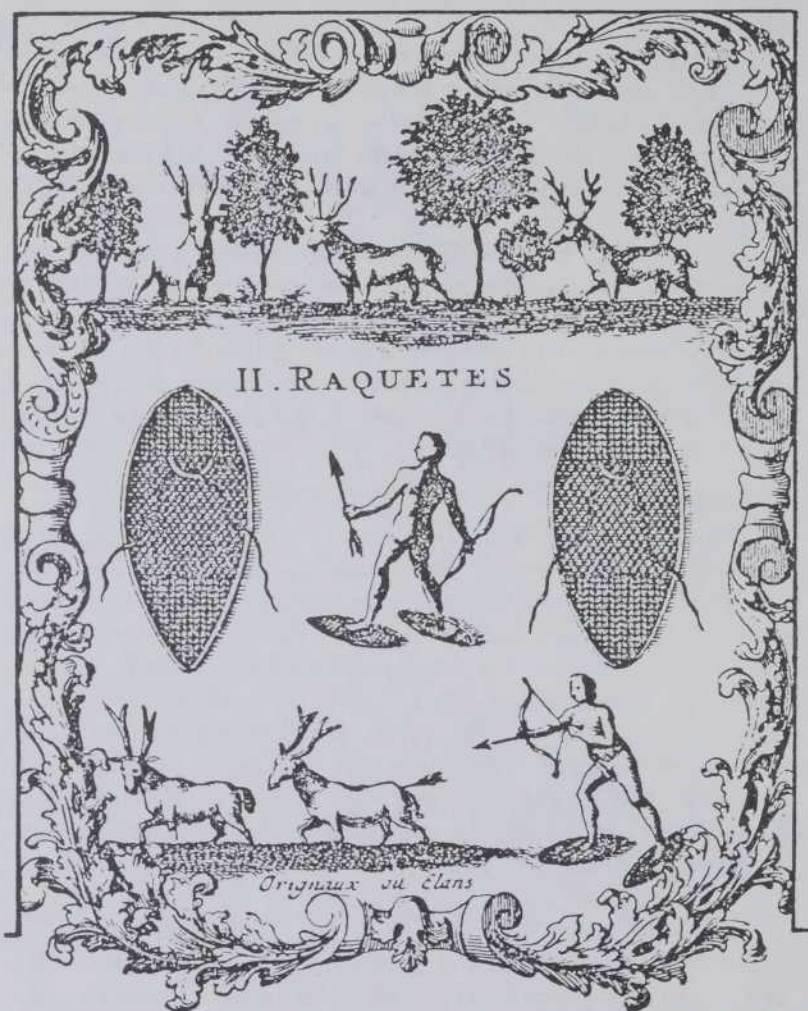
"Il y a aussi peu d'animaux mal-faisans" (P.B. 3). Cependant, deux auront l'honneur de figurer parmi les quatre "grandes incommodités", "les Maringoins... — qui sont en grande abondance dans les forests, pendant trois mois de l'Esté" (P.B. 153) et les serpents à sonnettes, dans le pays des Iroquois (P.B. 154).

La chasse en pays neuf, promet davantage qu'en France, où elle reste l'apanage des grands et des braconniers. Au début, le gibier rodait autour des maisons; mais la métropole canadienne groupe plus de 800 habitants en 1663! La vie sauvage recule donc et "la chasse n'est pas si abondante à présent proche de Quebec, comme elle a esté: le Gibier s'est retiré à dix ou douze lieuës de là" (P.B. 16).

### Mammifères

Dans le monde animal, plusieurs particularités étranges étonnent le colon français. La plupart des mammifères du pays nouveau représentent un apport économique important. Aussi dès le début, ces animaux reçoivent-ils des noms qui persistent dans l'ensemble. Les folklores botanique et zoologique se fixent, en partie, avant 1663. Fidèle à la consigne de citer seulement ce qu'il connaît, Pierre Boucher ignorera les bêtes plus ou moins mythiques comme la licorne, — le prosaïque narval. La liste s'ouvre avec le roi de nos forêts, l'élan ou original, "le plus commun et le plus universel de tous les animaux de ce pays" (P.B. 54) pour se terminer avec les minuscules souris des bois.

ELAN, ORIGINAL (P.B. 21, 38 et 54). "L'élan qu'on appelle en ces quartiers icy Original . . . La chair en est bonne et légère . . . La peau se porte en France pour la faire passer en bufle, la moüelle est medecinale contre les douleurs de nerfs. L'on dit que la corne du pied gauche est bonne pour le mal caduc . . ." — L'élan d'Amérique (*Alces americana*) se nomme seulement *original* au Canada français. La graphie de Pierre Boucher, *original*, relevée parfois chez des auteurs étrangers, semble ici une faute d'impression ou une correction de l'imprimeur. Coffin, dans sa réédition, a rétabli la forme *original*. Le



## CHASSE DES ORIGNAUX

Cette figure est une photo-reproduction d'une carte ancienne:  
 "Chasse des Orignaux." "Carte qui contient la manière dont se fait la  
 chasse des boeufs sauvages et des élans," s.l., vers 1720.

[Vus par un artiste dont l'imagination ou le défaut de mémoire suppléait à l'observation directe, la forêt devient une espèce de verger, l'original ressemble à des chevreaux d'Europe, le costume du chasseur ne répond guère aux exigences de la saison de la raquette. Les raquettes elles-mêmes ne sont pas croquées sur le vif: l'ouverture pour l'avant du pied fait défaut. D'autre part, leur forme rappelle un peu celles des Montagnais, mais elles sont beaucoup plus élancées. Le mot "orignaux" n'est pas inédit, mais il s'agit de l'une des premières mentions dans la littérature.]  
 (Collection Gagnon, Bibliothèque Municipale de Montréal.)

pluriel *orignaux*, d'après Littré, figure dans un document administratif de 1664; on l'employait couramment alors et Boucher ne pouvait l'ignorer. Lescarbot écrivait *orignac*, un mot basque,<sup>36</sup> d'après lui. Roulin, cité par Littré, le fait dériver d'*orenac*, qui signifierait "cerf" en basque. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743), mentionne *orignac*, *orignal* et *orignaux*, pour "l'ellend du Canada". — L'élan d'Europe se rencontre encore en U.R.S.S. et en Finlande, notamment aux environs de Leningrad et d'Helsinki. — Qu'on aille tanner les peaux en France, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, a quelque chose d'insolite. Quelques marchands français rapaces, acharnés à garder le marché, écrasaient le colon canadien, entravaient le développement normal de la Nouvelle-France, en lui refusant la liberté industrielle et commerciale, et en définitive desservaient les intérêts réels de la mère-patrie. — La moelle de boeuf, depuis le Moyen âge jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, constituait un médicament important. Celle de l'orignal bénéficiait de la même faveur. La médecine médiévale prêtait au *mal caduc*, — l'épilepsie ou *mal sacré*, des origines quasi surnaturelles, qui commandaient un traitement confinant à la magie: le pied gauche des animaux, — côté sinistre, — jouissait donc de vertus particulières. — Le mot anglais *moose* vient du nom de l'animal (*mus.* pron. *mousse*) dans plusieurs langues algiques (algonquin, montagnais, etc.) — De l'est du pays on ne cite qu'une forme de cette espèce, mais il s'en trouve peut-être une seconde, plus corpulente, dans les monts Otish, si j'en crois les remarques de mon guide indigène lors d'un voyage d'exploration.

CARIBOU (P.B. 21 et 55.). Le Québec compte deux espèces, le caribou des bois (*Rangifer caribou*) et celui de la toundra (*Rangifer arcticus*).<sup>37</sup> Pierre Boucher ne connaissait que le pre-

36. LESCARBOT, Marc. *Histoire de la Nouvelle-France*. Livre VI, chap. 20. 3e édition, Champlain Society, Vol. 3, p. 422, 1914.

37. Je ne mentionne pas les formes de nos espèces indigènes, me limitant au nom spécifique. Pour les mammifères, la nomenclature employée sera celle de R. M. ANDERSON, *Catalogue of Canadian recent mammals*, Nat. Mus. of Canada, Bull. 102, 238 pp. Janvier 1947. (La date erronée, 1946, a été corrigée sur une partie de l'édition). Anderson se place entre les auteurs multipliant trop les espèces et ceux qui les réunissent en espèces globales. A. W. F. BANFIELD, dans "A revision of the Reindeer and caribou, Genus *Rangifer*", Nat. Mus. of Canada, Bull. No 117, 137 pp., 1961, a adopté la dernière solution.

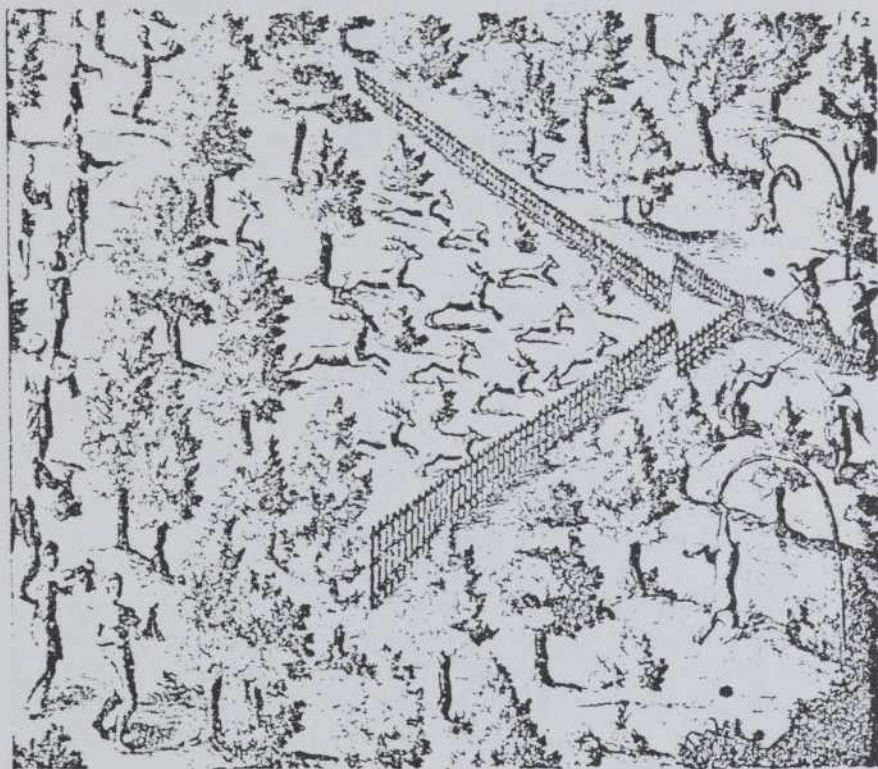
mier. Le mot *caribou* apparut, semble-t-il, pour la première fois dans *L'Histoire de la Nouvelle-France* de Lescarbot (1609). Il viendrait du micmac *Xalibu* (prononcé sans doute *kalibou*), qui signifierait "le pelleteur",<sup>38</sup> allusion à l'habitude de l'animal de creuser profondément la neige avec ses sabots à la recherche de pacages de *Cladonia*. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743) le mentionne. On connaît trois formes distinctes de caribous des bois, trouvées respectivement à Terre-Neuve, à l'est du continent et à l'ouest. Le caribou de la toundra ne comprend qu'une forme au Québec (*Rangifer arcticus caboti*), à laquelle on donne parfois le rang d'espèce (*Rangifer caboti*).

VACHE SAUVAGE (P.B. 38, 56-57). "Les Animaux qu'on appelle icy Vaches sauvages sont espèce de cerfs . . . On n'en void point au-dessous des trois-Rivieres, mais bien au-dessus; plus on monte en haut vers les Iroquois, & plus il y en a." — Le *wapiti* ou cerf du Canada (*Cervus canadensis*) habitait autrefois la forêt tempérée de l'Atlantique au Pacifique, mais ne se rencontre plus qu'à l'ouest du pays. Les derniers, tués vers 1850 en Ontario et en 1867 en Pennsylvanie, appartenaient à une forme disparue (*Cervus canadensis canadensis*); il en reste deux dans l'ouest (*Cervus canadensis manitobensis* et *C. canadensis nelsoni*.)

CERF (P.B. 38, 57). Le *chevreuil* du Québec (*Odocoileus virginianus*) se classe parmi les cerfs. La France compte des cerfs et des chevreuils différents des espèces américaines. La transposition du nom *chevreuil* à notre espèce, apparemment, ne s'était pas encore effectuée en 1664. Une seule forme dans la Province.

OURS (P.B. 38, 55-56). "L'Ours est de couleur noire, il n'y en a point de blancs en ces quartiers." — L'est du Canada n'a que l'ours noir (*Euarctos americanus*) et l'ours polaire (*Thalartos maritimus*) des eaux glaciales de l'arctique. Rarement, il descend avec la banquise jusqu'au voisinage de Terre-Neuve et exceptionnellement il s'aventure à l'intérieur de la Péninsule.

38. WRIGHT, A. H. The word caribou. *Journal of Mammalogy*, 10: 353-356, 1929.



Cette figure est une photo-reproduction de l'oeuvre de Samuel de Champlain, *Voyages et découvertes faites en la nouvelle France, depuis l'année 1615, jusques à la fin de l'année 1618*. Seconde édition, à Paris, Chez Claude Collet, M.D.C.XXXVII.

"Lac où il y a grand quantité de gibier", p. 51.

Le phénomène de l'hibernation de l'ours noir faisait partie du bagage courant en 1664. La chair, alors, agrémentait les festins; sa fourrure servait à la fabrication de manchons et la graisse fondue entraînait dans le pharmacopée. Les Algiques considéraient cette dernière comme une panacée et une nourriture rituelle.

BUFLE (P.B. 57). "Il ne s'en trouve que dans le pays des Outaouäk, environ à quatre ou cinq cens lieues de Québec". — Le bison (*Bison bison*), surtout un animal de la prairie, fréquentait uniquement l'ouest des Grands Lacs, au Canada. Une variété, aujourd'hui éteinte (*Bison bison pensylvanicus*), hantait les forêts de la côte atlantique, depuis l'état de New York jusqu'à la Georgie.

LOUP-CERVIER ET LOUP COMMUN (P.B. 57-58). "Il y a des Loups de deux sortes, les uns s'appellent Loups Cerviers... les autres sont loups communs." — Que l'on place à la même enseigne des animaux aussi différents paraît étrange. La systématique populaire ignore la taxonomie. Le premier, de la famille du chat, est le lynx du Canada (*Lynx canadensis*); le nom populaire *loup-cervier* persiste. Le Québec n'en possède qu'une forme. Le second, de la famille du chien, le loup ordinaire (*Canis lupus*), compte deux formes dans la Province.

RENARD (P.B. 58). "Comme je ne trouve point qu'il y ait de différence avec ceux de France, je n'en parlerai point: sinon qu'il s'en trouve quelque fois de noirs, mais bien rarement." — Le renard roux (*Vulpes fulva*) produit une mutation mélanique, — le renard argenté ou renard noir, — très rare dans la nature, mais multipliée par l'élevage depuis une quarantaine d'années. Pierre Boucher a-t-il signalé le premier ce type? Le renard roux se rencontre sous trois formes différentes dans le Québec.

ENFANT DU DIABLE (P.B. 58-59). "... plus petit qu'un renard... on l'appelle *Enfant du Diable*;... il a l'industrie de tuer des Elans." Le glouton commun (*Gulo luscus*, populairement *carcajou* au Canada français, *wolverine* en anglais) n'a qu'une forme dans le Québec. Terreur des chasseurs, destructeur des pièges et des caches, il s'installe en fléau dans la légende des Amérindiens et des coureurs des bois, canadiens-français ou anglo-saxons. *Carcajou*, cité déjà par Dièreville

(1710), vient d'un mot algonquien, mais fortement mutilé. Chez les Montagnais chassant au nord des Sept-îles, j'ai relevé *kwa-kwo'tchio*. Ne pas confondre avec *kakatcho* ou *kakatso*, désignant le corbeau chez les mêmes Indiens. Par suite d'une confusion, le père LeClercq, l'auteur de la *Nouvelle relation de la Gaspésie*, appelle le glouton *quinquajou*, nom d'un mammifère étranger au Canada.<sup>39</sup> Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743) résume une communication de Michel Sarrazin, de Québec, antérieure de quelques années, et écrit *Carcajou ou Carcajoux*.

MARTRES (P.B. 59). "... quantité de Martres; mais elles sont toutes rousses & il ne s'en void point de noires." — La martre de la vallée du Saint-Laurent porte une livrée rousse (*Martes americana americana*), la forme des régions nordiques du Québec (région du lac Mistassini et le territoire au nord), une fourrure foncée (*Martes americana brumalis*) beaucoup plus recherchée. Les deux passent graduellement d'une teinte à l'autre.

CHAT SAUVAGE (P.B. 59). "Animaux que l'on appelle des Chats sauvages, quoy qu'ils ne ressemblent gueres aux autres Chats; mais c'est à cause qu'ils grimpent aux arbres." — De la famille des Félidés, comme le chat domestique, et étroitement apparenté au lynx commun, le *chat sauvage* (*Lynx rufus*, angl. *bobcat*) constitue une rareté dans le Québec, où il ne comprend qu'une seule forme. Plus fréquemment, chez nous, le raton laveur (*Procyon lotor*, angl. *raccoon*) porte le nom de *chat sauvage*. La fourrure des deux espèces a servi à la fabrication des *capots de chat*.

PORC-ÉPIC (P.B. 59-60). "Les Sauvages se servent du poil qui est fort gros, creux & pointu par les deux bouts, pour faire divers petits ouvrages qui leur servent d'ornemens... comme les passemens parmy nous." — La broderie de poils de porc-épic (*Erethizon dorsatum*), sur cuir ou écorce de bouleau, a

39. GANONG, W. F. The identity of the animals and plants mentioned by the early voyagers to Eastern Canada and Newfoundland. *Mémoires de la Soc. Roy. du Canada*, 3e série, vol. 3, (Sect. II): 197-242. 1909. Ganong n'a pas étudié l'ouvrage de Boucher. Pour l'oeuvre de Chrestien LeClercq, consulter l'édition de la Champlain Society, 1910, pp. 220, 285, 396, 424.

donné un art indigène intéressant, mais en voie de disparition.

SIFLEUR (P.B. 60). La marmote du Canada (*Marmota monax*) se nomme maintenant *siffleux* dans le Québec. Quatre formes distribuées dans la Province.

LIÈVRE (P.B. 60). "Ils ne sont pas si grands que ceux de France: Ce qui est remarquable, c'est qu'en Esté ils sont gris, & l'Hyver ils sont blancs." — Le lièvre d'Amérique, en anglais *American varying hare* (*Lepus americanus americanus*, dans le nord, *L. americanus struthopus* et *L. americanus virginiana*, dans le sud du Québec), est habituellement un peu moins gros que le lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), introduit dans le sud de l'Ontario. Les zones arctique et hémiarctique du Québec foisonnent de lièvres arctiques (*Lepus arcticus*), plus gros que le lièvre de la zone tempérée et d'un blanc remarquable en hiver.

BESTE PUANTE (P.B. 60). La mouffette (*Mephitis mephitis*) se nomme toujours *bête puante*, et pour cause. L'anglais *skunk* vient d'un dialecte amérindien. Deux formes dans le Québec.

PESCHEUR (P.B. 61). Ce très proche parent (*Martes pennanti*) de la martre se nomme maintenant *pécan* au Canada français, mais l'Anglais a conservé *fisher*. J'ignore s'il vient du français, ou vice versa, ou s'il s'agit d'une création indépendante, car l'animal se nourrit surtout de poissons. Une seule forme dans le Québec.

ESCURIEUX (P.B. 61-62). "Il y a quatre sortes d'Escurieux, les uns [1] sont roux comme ceux de France; d'autres... [2] ont deux barres blanches & noires tout le long du dos; on les nomme Escurieux Suisses: il y a d'une troisième [3] sorte qu'on appelle Escurieux Volans...; la quatrième [4] espèce sont les Escurieux noirs... mais il ne s'en trouve que dans le pays des Iroquois." — La forme populaire *écureux* est fréquente aujourd'hui dans le Québec, mais je n'ai pas entendu *écurieux*. Cette dernière est citée par le *Dictionnaire de Trévoux* (1743): "Quelques uns disent *écurieu*, mais le bel usage & le plus commun est pour *écureuil*." Voici nos quatre espèces: 1) L'écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*), cinq formes dans la Province. 2) Le *tamias* (*Tamias striatus*), nommé simplement *suisse* aujourd'hui. Son nom fait allusion au barriolage du costume des

soldats suisses ou des suisses des églises. Pour la même raison, l'ancien "capot d'écolier" à lisérés blancs de certains collèges du Québec s'appelait populairement "suisse". Au moins deux formes dans le Québec. 3) L'*écureuil volant* ou *polatouche* (*Glaucomys sabrinus*) comprend quatre formes dans le Québec et le Labrador. 4) L'*écureuil noir*, si commun dans la région de Toronto, est une forme mélanique de l'*écureuil gris* (*Sciurus carolinensis*), fréquent à Montréal, dont ne parle pas Boucher.

CASTOR OU BIÈVRE (P.B. 21, 38, 62-63). "Les testicules sont recherchez par les Apothicaires". — Le *castor*, en France autrefois, se nommait plus fréquemment *bièvre*, dérivé du celtique et de même origine que l'anglais *beaver*. L'ancien nom latin de l'animal, *fiber*, a peut-être la même racine aryenne.<sup>40</sup> Une petite rivière de Paris, la *Bièvre*, se jetant dans la Seine et maintenant canalisée sous la chaussée, dans le V<sup>e</sup> arrondissement, doit son nom à la présence ancienne du castor. Duhamel du Monceau nommait *plat-de-bièvre* la ronce aux fruits ambrés (*Rubus Chamaemorus*), aujourd'hui *plaquebière* ou *chicouté* (ce dernier tiré du montagnais). Le nom employé par Duhamel, inconnu apparemment des autres auteurs, pourrait résulter d'une tentative d'interprétation. L'étymologie *blackberry* ne se défend pas, car le fruit n'est jamais noir, mais ambré et pâle. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743) emploie *bièvre* et *castor*. De ce dernier il écrit: "Signifie aussi un chapeau fait entièrement de poil de castor. *Chapeau de Castor*, presque oublié aujourd'hui, désignait dans ma jeunesse le *haut-de-forme*, fait uniquement de soie. — Le *testicule de castor* ou *rognon de castor* n'est ni un testicule ni un rein, mais une glande anale à musc. Le *rognon de castor* constituait la panacée des Amérindiens et anciens Canadiens. Le *castor* du Canada (*Castor canadensis*) diffère un peu de celui d'Europe et compte trois formes dans l'est du pays.

LOUTRE (P.B. 38, 63). Le Québec héberge deux formes de *loutres* (*Lutra canadensis*). La *loutre de mer* du Pacifique relève d'un autre genre (*Enhydra lutris*).

RAT MUSQUÉ (P.B. 38, 64). "Estimé pour ses testicules qui

40. Voir LITTRÉ et surtout ERNOUT, A. et MEILLET, A. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1936. (Vid. art. *fiber*).

Castor de 26 pouces de longueur. entre teste et queue.



Cette figure est une photo-reproduction d'une carte ancienne:  
". . . Castor de trois pieds huit pouces de circonférence."  
"Description des castors et de leur industrie . . ." s.l., vers 1720.  
[L'une des plus anciennes illustrations du castor du Canada.]  
(Collection Gagnon, Bibliothèque Municipale de Montréal.)

sentent le musc pendant deux mois, qui est le temps qu'ils sont en chaleur, savoir Avril et May." — Le *rat musqué* du Québec, un gros rongeur amphibie (*Ondatra zibethica*), comme le castor, a des glandes à musc et une chair musquée. Deux formes de rat musqué dans la Province.

BELETTE (P.B. 64). Cette désignation peut comprendre: 1) l'*hermine* (*Mustela erminea*), deux formes dans la péninsule Québec-Labrador. 2) La belette pygmée (*Mustela rixosa*), deux formes. 3) La belette hermine à queue longue (*Mustela frenata*), souvent nommée *fouine* dans la Province. La vraie fouine d'Europe est le *putois* (*Putorius erminea*). 4) Il est possible que Boucher place parmi les belettes le *vison* (*Mustela vison*), comptant deux formes dans la péninsule, et étroitement apparenté aux espèces précédentes.

MULOT (P.B. 64). Ce nom, probablement, ne désigne pas le *rat* commun ou surmulot, mais plutôt des souris des champs et des bois, nombreuses en espèces, populairement *mulots* aujourd'hui. (Voir article *souris*).

RAT (P.B. 64). Le *rat* commun (*Rattus norvegicus*) a été introduit par les vaisseaux des premiers colons. Pierre Boucher le reconnaît: "... & des Rats. Voila les animaux que l'on nous a amené de France..."

SOURIS (P.B. 64). La souris des maisons (*Mus musculus domesticus*) s'est introduite sans doute avec la navigation européenne, dès le début de la colonie. Si ce n'est pas l'espèce que Boucher avait en vue, ses *souris* et *mulots* se distribuent parmi les espèces suivantes: 1) Souris à pattes blanches (six formes de *Peromyscus maniculatus* et une forme de *P. leucopus*). 2) Campagnol lemming (*Synaptomys cooperi*, une forme; et *S. borealis*, 3 formes), qu'il ne faut pas confondre avec les vrais lemmings du Québec nordique (*Dicrostonyx hudsonius* dans la toundra de l'Ungava). 3) Phénacomys d'Ungava (*Phenacomys ungava*), deux formes. 4) Campagnol à dos roux (*Clethrionomys gapperi*), six formes. 5) Campagnol des champs (*Microtus pennsylvanicus*), quatre formes. 6) Campagnol des roches (*Microtus chrotorrhinus*), deux formes. 7) *Souris sauteuse* (*Zapus hudsonius*), deux formes. 8) *Souris sauteuse* des bois (*Napeozapus insignis*), cinq formes.

TAUPE (P.B. 64). Ce nom, chez Pierre Boucher, peut désigner aussi bien des taupes que des musaraignes. Les espèces à considérer sont les suivantes: 1) Taupe à queue chevelue (*Parascalops breweri*). 2) Taupe à nez étoilé (*Condylura cristata*). 3) Musaraigne commune (*Sorex cinereus*), trois formes. 4) Musaraigne fumée (*Sorex fumeus*), deux formes. 5) Musaraigne ensellée (*Sorex arcticus*). 6) Musaraigne grise de Gaspé (*Sorex gaspensis*). 7) Musaraigne à moustaches blanches (*Sorex palustris*), trois formes. 8) Musaraigne pygmée (*Microsorex hoyi*). 9) Musaraigne à queue courte (*Blarina brevicaudata*), trois formes.

BALENEAUX, GROSSES BALEINES (P.B. 64). Dans le golfe Saint-Laurent au nord de la Nouvelle-Ecosse, autour de Terre-Neuve, sur la côte du Labrador, se rencontrent les Cétacés suivants: 1) Cachalot (*Physeter catodon*), T.-N. 2) Dauphin commun (*Delphinus delphis*), Qué. 3) Epaulard ou orque, sans doute le gibar du Saint-Laurent maritime (*Grampus orca*), Lab., T.-N., Qué. 4) Globicéphale (*Globicephala ventricosa*), Lab., T.-N., Qué. 5) Marsouin commun (qu'il ne faut pas confondre avec le marsouin blanc) ou pourcil (*Phocaena phocaena*), Lab., T.-N., Qué. 6) Narval (*Monodon monoceros*), détroit d'Hudson, Labrador. 7) Cachalot à gros bec (*Hyperoodon ampullatus*), Lab., Qué. 8) Baleine franche (*Eubalaena glacialis*), Lab., T.-N., Qué. 9) Petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*), Lab., T.-N., Qué. 10) Rorqual Sei (*Balaenoptera borealis*), Lab., T.-N., Qué. 11) Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), Lab., T.-N., Qué. 12) Rorqual gris ou baleine bleue (*Sibbaldus musculus*), Lab., T.-N., Qué. 13) Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), Lab., T.-N., Qué.

MARSOIN BLANC (P.B. 74, 75, 145). Le marsouin blanc ou béluga, nommé communément *marsoin* au Québec (*Delphinapterus leucas*), se trouve dans toutes les eaux salées autour de la péninsule. Sur le St-Laurent il atteint l'île aux Coudres et la Rivière-Ouelle.

LOUPS-MARINS (P.B. 75 et 145). Les phoques ou *loups-marins* des eaux du Québec et des environs sont les suivants: 1) Phoque commun (*Phoca vitulina*, angl. *harbour seal*), comprenant deux formes dans la péninsule Québec-Labrador, dont

une confinée aux eaux douces de lacs du Labrador et de l'Un-gava; Lab., T.-N., Qué. Remonte occasionnellement le Saint-Laurent jusqu'à Montréal; on en a même tué à l'embouchure de la Gatineau en 1865. 2) Phoque annelé (*Phoca hispida*; angl. *ringed seal*); baie d'Hudson, nord du Québec, Labrador. 3) Pho-que du Groenland (*Phoca groenlandica*; angl. *Greenland seal* ou *harp seal*); Lab., T.-N., golfe Saint-Laurent. 4) Phoque bar-bu (*Erignatus barbatus*; angl. *square flipper*); nord de la baie d'Hudson, détroit d'Hudson, nord de la côte du Labrador, des-cendant rarement à Terre-Neuve. 5) Phoque gris ou tête-de-cheval (*Halichoerus grypus*; angl. *grey seal* ou *horsehead seal*); Lab., T.-N., golfe St-Laurent, remontant le fleuve jusqu'aux environs de Rimouski. 6) Phoque à capuchon (*Cystophora cris-tata*); Lab., T.-N., golfe St-Laurent. 7) De l'ordre des Pinni-pèdes comme les phoques, le morse (*Odobenus rosmarus*; angl. *walrus*) fréquente le nord de la baie d'Hudson, le détroit d'Hudson, et descend parfois le long de la côte du Labrador jusqu'au golfe St-Laurent. On en a vu déjà aux îles de la Ma-deleine. Pierre Boucher n'y fait pas allusion.

### Oiseaux<sup>41</sup>

Pierre Boucher énumère une quarantaine d'oiseaux dont cinq espèces marines seulement, mais il en a observé d'autres, comprenant une quinzaine de prédateurs (P.B. 68, 70). La description de certains se résume à la couleur (P.B. 73): "tout rouges comme du feu" (sans doute les tangaras écarlate et ver-millon), "rouges et noirs" (certains pics notamment), "tout jaunes" (chardonneret et fauvelles) "et d'autres tout bleus" (martin-pêcheur et geai bleu). L'auteur se contente habituelle-ment de mentionner les noms sans commentaires. Plusieurs sont des synonymes. On a d'abord assimilé nos oiseaux à ceux de France; fréquemment, les transpositions persistent dans le per-ler populaire canadien-français. Voici les espèces énumérées.

41. Le présent chapitre des oiseaux a été revu par Wilfrid Gaboriault, C.S.V. — Sauf quand elle est désuète, la nomenclature a été basée sur celle de TAVERNIER, P.A. Les oiseaux de l'est du Canada. Commission géo-logique (Ottawa), mémoire 104, 1922. — Conformément à la méthode adop-tée dans le travail pour les plantes, et les autres animaux, les noms français des oiseaux débutent ici par une lettre minuscule.

CORMORAN (P.B. 68). Deux espèces de *cormorans* dans le golfe St-Laurent (*Phalacrocorax carbo* et *P. auritus*).

TANGUEUX (P.B. 68). Le mot dérive sans doute de "tanguer", action de balancer de l'avant à l'arrière et vice versa. D'après Littré, le *tanguoux* désignait au XVI<sup>e</sup> siècle le pingouin commun des environs de Terre-Neuve (*Alca torda*), le *gode*.

FAUQUET (P.B. 68). En France, d'après Hatzfeld, le *fouquet* désigne l'*hirondelle de mer* (nom populaire des sternes). En Amérique, nous pourrions envisager le *fou de Bassan* ou *margot* (*Sula bassana*), les *puffins* (*Puffinus gravis* et *P. griseus*), le *pigeon de mer* (*Cepphus grylle*), la *marmette* (*Uria troille*), le *perroquet de mer* (*Fratercula arctica*).

POULE D'EAU (P.B. 68). Les seules espèces ainsi nommées actuellement au Canada français sont la foulque américaine et, la plus répandue, la gallinule commune, qui ne sont ni l'une ni l'autre des oiseaux de mer.

GRISEAUX (P.B. 68). En France, *grisot* désigne de jeunes chardonnerets ayant encore leur plumage gris. Les *griseaux* de Boucher semblent plutôt des oiseaux de mer.

CYGNE (P.B. 68). Peut-être le cygne d'Amérique (*Olor columbianus*), extrêmement rare, à moins que Boucher n'ait confondu avec une autre espèce.

OUTARDE (P.B. 68-69). La bernache du Canada (*Branta canadensis*) porte encore ici le nom populaire d'*outarde*, transposé d'une autre espèce européenne bien différente.

BRENESCHE (P.B. 68). Désigne la bernache cravant (*Branta bernicla*), plus petite que notre *outarde*, ou cette dernière. Dans le parler populaire canadien, se rencontrent les formes *barnèche*, *bernèche*, *brenèche*, *barnache*.

OYE SAUVAGE (P.B. 68-70). L'*oie sauvage* ou *oie blanche* (*Chen hyperboreus*), dont les immenses volées s'arrêtent quelques jours au cap Tourmente, près de Québec, l'automne et le printemps.

GRUË (P.B. 68). Le nom s'applique sans doute ici à la grue du Canada (*Grus canadensis*), autrefois plus à l'est du pays d'après Taverner.

HÉRON (P.B. 69). Grand héron bleu (*Ardea herodias*) ou le héron de nuit ou *quac* (*Nycticorax nycticorax*). On pourrait envisager également le petit héron bleu (*Flouida caerulea*) et le héron vert (*Butorides virescens*), très rares dans l'est du Canada.

CANARDS, CERCELLES et PLONGEONS (P.B. 68-69). Comprennent près de trente espèces dans l'est du Canada,<sup>42</sup> connues sous les noms de *bec-scie*, *canards*, *sarcelles*, *huarts*, *kakawi*, et *cider*. A ces groupes disparates appartiennent également les morillons, macreuses, garrots, etc. *Plongeon*, aujourd'hui, désigne l'espèce suivante.

HUART (P.B. 69). Le huart à collier (*Gavia immer*). On rencontre aussi, dans l'est du Canada, le huart à gorge rousse (*Gavia stellata*). Le *Dictionnaire de Trévoux* (supplément de 1752) mentionne notre espèce: "On lui a donné le nom de huart, parce qu'il prononce si bien & si distinctement ce mot de *huart* qu'on diroit que c'est une voix humaine." L'auteur évidemment n'a jamais entendu le huart. Le même nom, dans le *Dictionnaire de Trévoux* (1743), s'applique également à des gerfauts ou aigles de France.

BUTOR (P.B. 69). Deux espèces dans l'est de l'Amérique, le butor américain (*Botaurus lentiginosus*) et le petit butor (*Ixobrychus exilis*).

BECCASSI, BECCASSINE, CHEVALIERS, PLUVIERS, ALLOÛETTES DE MER (P.B. 69). Tous ces noms s'appliquent aux oiseaux de l'ordre des Charadriiformes qui comprend des bécassines de mer, maubèches, bécasses ou bécassines, courlis, chevaliers, pluviers etc., soit environ 40 espèces.<sup>43</sup> Il est illusoire de les partager entre les divers noms mentionnés par Boucher.

PIROÛYS (P.B. 69). Sans doute le moucherolle verdâtre ou *piwi*, dont le nom populaire vient du cri plaintif de la bestiole. D'autre part, comme *pirouot* désigne l'alouette en France, il est possible que le *pirouys* de Pierre Boucher soit un oiseau de rivage appelé populairement *alouette*, dans le Québec.

AIGLE et NONNETTE (P.B. 70). "La femelle de l'aigle a la teste et la queue blanche, on l'appelle nonnette."... Nous

42. TAVERNER, *op. cit.*, pp. 68-81.

43. TAVERNER, *op. cit.*, pp. 98-117.

avons deux aigles dans la province de Québec, l'aigle doré (*Aquila chrysaetos*), et l'aigle à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), l'un et l'autre rares. La *nonnette* de Boucher n'est donc pas la femelle, mais une espèce distincte, l'aigle à tête blanche. *Nonnette* fait allusion à la coiffe des religieuses. En France, on appelle *nonnettes* des mésanges, comme la mésange commune (*Parus communis*). Une bernache également se nomme bernache nonnette. Je n'ai jamais rencontré *nonnette* au Canada. Pierre Boucher pourrait aussi comprendre parmi les aigles, l'aigle pêcheur (*Pandion haliaëtus carolinensis*), ou même d'autres oiseaux de proie sommairement énumérés à l'article suivant.

ÉPERVIER et ÉMÉRILLON (P.B. 70). "... des oyseaux de proye de plus de quinze sortes, dont je ne sçay pas les noms, sinon de l'Épervier et de l'Emerillon." ... Si l'on exclut les aigles, hiboux et chouettes, le Québec compte au moins dix-huit espèces d'oiseaux de proie; ainsi deux vautours, très rares, le milan, le busard des marais, l'épervier brun ou *émérillon* (*Accipiter velox*), l'épervier de Cooper (*Accipiter cooperi*), l'autour, quatre buses, quatre faucons, dont le *faucon émérillon* (*Falco columbarius*), le faucon-épervier (*Falco sparverius*), l'aigle-pêcheur. (Voir paragraphe précédent).<sup>44</sup>

HIBOUX et CHATS-HUANS (P.B. 73). Onze espèces dans le Québec:<sup>45</sup> une effraie, le petit duc, le grand duc, le harfang des neiges ou *hibou blanc*, la chouette épervière, la chouette rayée, la chouette cendrée, le hibou à aigrette longue, le hibou des marais, la nyctale boréale, la petite nyctale. Tous se nomment populairement *hiboux* ou *chouettes*. Le mot *chat huant*, — signifiant littéralement *chat qui huc* et désignant une espèce de hibou en France, — semble une transformation d'un nom ancien, *chavan* ou *chouan*, ayant le même radical que *chouette* et *choucas* (d'après Littré).

COCQ-D'INDE (*coq-d'Inde*) (P.B. 27, 70). "[Dans le pays des Iroquois, autour des grands lacs] les coqs d'Inde ... se trouvent dans les champs." — "Pour le cocq d'Inde sauvage, il ne s'en trouve point ny a Quebec, ny aux Trois-Rivières, ny

44. TAVERNER, *op. cit.*, pp. 127-144.

45. TAVERNER, *op. cit.*, pp. 143-150.

a Montréal, mais dans le Pays des Iroquois et dans le Pays où demeuroient autrefois les Hurons." — Le dindon sauvage (*Meleagris gallapavo silvestris*) se rendait jadis jusqu'en Ontario. Certaines formes vivent encore dans les forêts du sud des Etats-Unis et du Mexique. Les mots *dinde* et *dindon* viennent de *poule d'Inde* et *coq d'Inde*. (*Coq d'Inde* s'employait couramment dans le Québec, il y a cinquante ans, mais tend à disparaître). En anglais, l'oiseau est devenu *turkey* c'est-à-dire "*poule de Turquie*". Cas vaguement parallèle à celui du maïs, *blé d'Inde*, au Canada, et autrefois *blé de Turquie*, en France. *Inde*, dans les mots précités, réfère à l'Amérique. (Voir aussi plus loin *poule d'Inde*, dans le chap. 7. "Agriculture", section consacrée aux animaux domestiques).

PERDRIX (P.B. 70-71). "Il y a trois sortes de perdrix; (1) les unes sont blanches et elles ne se trouvent que l'hiver... (2) Il y a d'autres perdrix qui sont toutes noires, qui ont les yeux rouges... (3) Il y a aussi des perdrix grises qui sont grosses comme des poules: celles-là sont fort communes et bien-aisées à tuer." — Ces oiseaux sont: 1) le lagopède des saules ou *perdrix blanche* (*Lagopus lagopus*, angl. *willow ptarmigan*), blanche l'hiver et d'un plumage grisâtre, bariolé à la saison chaude. Habitant la toundra et la taïga l'été, la *perdrix blanche* descendait autrefois jusqu'à la vallée du St-Laurent l'hiver, mais aujourd'hui elle arrête à la frontière de la civilisation. Une espèce voisine, le lagopède des rochers (*Lagopus mutus*) descend moins au sud. 2) Chez le tétras des savanes ou *perdrix de savane* (*Cathartes canadensis*, angl. *spruce grouse*), le mâle a un plumage bleuâtre ou noir, et les oiseaux des deux sexes arborent une crête rouge, très visible, au-dessus de l'oeil. 3) La gélinotte huppée est la perdrix ordinaire de nos bois (*Bonasa umbellus*, angl. *ruffed grouse*). Nous pouvons aussi rencontrer au nord des terres cultivées la gélinotte à queue fine (*Pediocetes phasianellus*).

TOURTES OU TOURTERELLES (P.B. 16 et 71-73). L'un des quelques oiseaux, — avec l'outarde, les perdrix et le coq-d'Inde, — dont Boucher parle assez longuement. Extrêmement abondante autrefois, la *tourte* ou *tourtre* ou *pigeon voyageur sauvage* (*Ectopistes migratorius*) s'est éteinte entre 1880 et

1900. (Le dernier représentant mourut dans un jardin zoologique américain au début du siècle). Nos ancêtres en tuaient des quantités prodigieuses. Les Iroquois les prenaient avec des filets. Malgré la ressemblance linguistique de *tourte* et *tourtière*, il n'existe aucune relation. Le nom de l'oiseau, *tourte*, ou mieux *tourtre* étymologiquement, vient du latin *turtur*, comme *tourterelle* d'ailleurs, tandis que le mets, *tourtière* (aussi *tourte* en France), tire son nom du latin *torta*, désignant à l'origine un "pain tordu." *Tarte* a peut-être la même étymologie. *Tourte* et *tourtière*, autrefois, désignaient en France des "tartes" ou pâtés à la viande; maintenant, dans ce pays, la *tourtière* s'applique au récipient dans lequel on fait des tourtes. — Les tourtes ou tourterelles, — ce dernier vite oublié au Canada sauf comme réminiscence biblique, — servaient-elles au Canada à la fabrication de tourtières? Certains n'ont pas résisté à la tentation de l'écrire, mais il reste à le prouver. Au point de vue gastronomique, la *tourtière* de porc n'a aucune parenté avec la *paté de tourtes*.<sup>46</sup>

BISEAUX (P.B. 16). "Il reste seulement [à Québec] des Tourterelles ou des Biseaux qui sont icy en abondance tous les Estez." — S'agit-il de synonymes chez Pierre Boucher? Je n'ai jamais entendu *biseau* appliqué à un oiseau, mais, par contre en France, *biset* désigne un pigeon sauvage de couleur bise et *bisette*, d'après Littré, une macreuse, — de la famille des canards. — *Pigeon biset*, d'autre part, désigne actuellement le pigeon des villes.

ETOURNEAUX (P.B. 72). "Grand nombre d'Étourneaux qui s'abandent en septembre et octobre". — L'étourneau vulgaire d'Europe (*Sturnus vulgaris*) n'a été introduit en Amérique qu'en 1890. La famille des étourneaux d'Amérique comprend le goglu, deux orioles, trois mainates et quatre étourneaux, qui sont: le vacher (*Molothrus ater*), le carouge à tête jaune (*Xanthocephalus xanthocephalus*), exceptionnel dans l'est du Canada, le carouge à épauettes (*Agelaius phoeniceus*), la sturnelle des prés (*Sturnella magna*).

46. ROUSSEAU, Jacques. Tourtes et tourtières. *Sciences et Aventures*, 8 (No 1): 16. Janvier 1953. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743) emploie encore *tourtre* pour les oiseaux, tandis que Littré juge cette forme vieillie.

GRIVES (P.B. 72). Les *grives* de Boucher désignent sans doute les nombreux passereaux, au nombre d'environ 150, chez nous, et peut-être, plus particulièrement, la fauvette couronnée (*Seiurus aurocapillus*), la fauvette des ruisseaux (*Seiurus noveboracensis*) et la fauvette de la Louisiane (*Seiurus motacilla*), — des fauvettes hochequeue; — le moqueur de la Caroline ou merle-chat (*Dumetella carolinensis*) et le moqueur roux (*Toxostoma rufum*), de la famille des moqueurs; et surtout la grive des bois (*Hylocichla mustelina*), la grive fauve (*H. fuscescens*), la grive d'Alice (*H. aliciae*) et la grive solitaire (*H. guttata*), — de vraies grives.

MERLE (P.B. 72). Sans doute le merle américain (*Turdus migratorius*), parfois populairement *grive* ou *rouge-gorge*, mais qu'il ne faut pas confondre avec le merle bleu à poitrine rouge (*Sialia sialis*), — parfois *rouge-gorge bleu*, — une espèce voisine du merle américain.

HORTOLAN (P.B. 72). En Europe, *ortolan* désignant habituellement un petit oiseau de passage, l'*Emeriza hortulanus*, l'adjectif *hortulanus* signifiant "jardinier", — et s'applique aussi à d'autres oiseaux du même ordre. Notre *ortolan*, l'alouette cornue (*Eremophila alpestris*), diffère de l'alouette de France (*Alauda arvensis*), ce qui explique que Boucher écrive (P.B. 69): "Allouettes de mer; car il n'y en a point des champs."

HIRONDELLES (P.B. 73). Nous avons l'hirondelle pourprée (*Progne subis*, angl. *purple martin*), l'hirondelle à front blanc (*Petrochelidon lunifrons*, angl. *cliff swallow*), l'hirondelle des granges (*Hirundo rustica*, angl. *barn swallow*), l'hirondelle bicoloré (*Iridoprocne bicolor*, angl. *tree swallow*), l'hirondelle des sables (*Riparia riparia*, angl. *bank swallow*), l'hirondelle à ailes hérissées (*Stelgidopteryx ruficollis*, angl. *rough-winged swallow*), sans compter le *martinet* (voir article suivant), d'une famille distincte.

MARTINET (P.B. 73). Le martinet ramoneur (*Choctura pelagica*, angl. *chimney swift*), au Canada *hirondelle des cheminées*, *ramoneur* et *charbonnier*,<sup>47</sup> n'est pas une véritable hirondelle. (Voir paragraphe précédent).

47. *Glossaire du parler français au Canada*, 1930.

GEAYS (P.B. 73). Deux espèces dans le Québec, le geai bleu (*Cyanocitta cristata*, angl. *blue jay*) et le geai gris (*Perisoreus canadensis*, angl. *Canada jay* et parfois improprement *magpie*), vulgairement la *pie* dans le Québec. (Voir paragraphe suivant). Le *geai* de Boucher semble la première espèce. Le geai gris se nomme aussi populairement *whisky jack*. Le nom montagnais, *uisbketsan*, cité par Sirois<sup>48</sup> et que j'ai rencontré chez les Montagnais des Sept-îles avec sensiblement la même prononciation (*wiketsan*), semble à l'origine de *whisky jack*.

PIE (P.B. 73). "Il y a des... pies, mais elles ne sont pas comme celles de France." — Pies et geais, étroitement apparentés, font partie de la famille des Corvidés. La pie d'Amérique (*Pica pica*, angl. *magpie*), presque inconnue dans l'est de l'Amérique, diffère de ce qu'on nomme populairement *pie*, le geai gris (voir paragraphe précédent).

CORBEAU et CORNEILLE (P.B. 73). Le Corbeau (*Corvus corax*, angl. *raven*) habite l'Ancien et le Nouveau Mondes, mais recule vers le nord devant le progrès de la civilisation. La corneille d'Amérique, — ou simplement la *corneille*. — (*Corvus brachyrhynchos*, angl. *American crow*), au contraire, s'accroît dans les régions en culture, même au voisinage des villes.

PIVERTS et PICQUEBOIS (P.B. 73). Huit espèces dans l'est du Canada: pic chevelu (*Dendrocopos villosus*), pic mineur (*D. pubescens*), pic à dos noir (*Picoïdes arcticus*), pic à dos rayé (*Picoïdes tridactylus*), pic maculé (*Sphyrapicus varius*), grand pic (*Dryocopus pileatus*), pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*), pic doré ou *pivot* et *pivart* (*Colaptes auratus*). *Pivot*, d'origine française, désigne encore des pics en France.

OISEAU-MOUCHE (P.B. 73). Une seule espèce dans le Québec, le colibri à gorge rubis (*Archilochus colubris*), toujours *oiseau-mouche* populairement.

48. SIROIS, P. Luc. *Montagnais sans maître*. Bersimis 1936. (Imprimé à Québec).

## Poissons<sup>49</sup>

Les espèces qui jouent aujourd'hui un rôle économique, pour une bonne partie, figurent dans l'ouvrage de Pierre Boucher. La pêche contribue beaucoup à l'alimentation, aussi l'auteur s'y attarde plus longuement qu'aux oiseaux. La faune ichthyologique réserve néanmoins de l'inattendu: "Dans ces grands lacs, il y a quantité de beaux & grands poissons, & de diverses espèces, qui n'ont pas encore de nom parmy nous autres François... De temps en temps il s'en prend quelques-uns dont on n'en a point encore veu de semblables." (P.B. 79-80). Poissons de mer et poissons d'eau douce apparaissent au même chapitre.

MOLUËS (P.B. 9, 74, 145). Suivant Littré, l'ancien français a longtemps hésité entre les prononciations *molue* et *morue*; la seconde a finalement prévalu. On pourrait citer d'autres mots français qui ont tiré du phonème *l* la prononciation *r*. Plusieurs mots algiques devenant français ont troqué la lettre *l* pour *r*. Ainsi, *oluman shibu*, — "la rivière de la teinture rouge", — devint la rivière *Romaine*. — La pêche à la morue sur les Grands Bancs de Terre-Neuve a joué un rôle immense dans la découverte du Canada et se pratique encore de nos

49. Le texte sur les poissons, reptiles, batraciens, crustacés, a été rédigé en collaboration avec M. Vianney Legendre, de l'Office provincial de Biologie. La nomenclature des poissons sera surtout basée sur LEGENDRE, Vianney. *Clef des poissons de pêche sportive et commerciale de la province de Québec*, Office de Biologie, Ministère de la Chasse et des Pêcheries, Québec, 180 pp. 1954. — On pourra aussi consulter d'intéressants ouvrages de vulgarisation: MONTPETIT, A. N. *Les poissons d'eau douce du Canada*, 552 pp. Montréal 1897. — MÉLANÇON, Claude. *Les poissons de nos eaux*, 248 pp., Montréal 1936. 2<sup>e</sup> édition, 254 pp., 1946. Boucher a négligé le menu fretin; ceux qu'une liste à jour intéresse pourront consulter: LEGENDRE, Vianney. *Clef des Cyprinidés ou ménés du Québec*. *Le Jeune Naturaliste*, Joliette, mai-juin 1960.

Les Hurons & les autres Sauvages s'adonnent beaucoup à la pêche, mangent quantité de poisson rôti & bouilli & en font aussi du bouillon. Ils ne peuvent souffrir le goût du sel, ni des épices. Ils dînent ordinairement plusieurs de compagnie, & le prélude est une danse de deux heures avant le repas. Ils sont graves, de bon sens, ennemis de la rivaleté française, & raisonnent fort juste dans le particulier, quoi-que la raison chez eux ne soit cultivée d'aucune manière.



Cette figure est une photo-reproduction d'une carte ancienne: "Les Hurons et les autres sauvages s'adonnent beaucoup à la pêche, mangent quantité de poisson rôti et bouilli et en font aussi du bouillon". "Description des castors et leur industrie...", s.l., vers 1720.

[Ne cherchons pas une peinture exacte d'un Huron dans ce personnage portant une blouse de paysans du Moyen-Âge, un pantalon vaguement hollandais et des sabots d'un style apparenté à ceux de la région de l'Arriège, en France. Paysage, flottille, tout est à l'avenant, mais le texte, par contre, résume assez bien des aspects de la gastronomie amérindienne.]

(Collection Gagnon, Bibliothèque Municipale de Montréal.)

jours.<sup>50</sup> Les eaux froides du golfe, de la côte du Labrador et de l'entrée du détroit d'Hudson recèlent douze espèces de la famille des morues (dont *Gadus ogac*, *Gadus morhua*, *Boreogadus saida*).<sup>51</sup> Pierre Boucher note que la morue franche (*Gadus morhua*) remonte jusqu'à dix lieues de Tadoussac. On en prend facilement dans la région de Sainte-Flavie. L'auteur, par contre, ne mentionne pas la *petite morue des chenaux* (*Microgadus tomcod*), populairement dans la Province: *poisson des chenaux*, *poisson des Trois-Rivières*, *loche*, *petite loche*, *petite morue*, *poisson de Noël*, *poulamon* en Acadie, et en anglais *tomcod* (LEGENDRE, *op. cit.*). L'hiver, entre Sainte-Anne de la Pérade et Trois-Rivières, on perce des trous dans la glace pour l'atteindre. Puisque l'ancien gouverneur des Trois-Rivières n'en dit rien, on ignorait probablement ce poisson alors. Il est question, dans son ouvrage, de pêche sous la glace, mais seulement du *bareng* des Grands Lacs (voir ce nom plus bas). — Aujourd'hui, au lac Mistassini, les indigènes tendent des filets en hiver, au moyen de trous de six pieds de profond parfois; mais les prises consistent comme l'été en truites de lac, ombles des fontaines (truite mouchetée), lottes, poissons blancs et carpes. — Dans *Le Canada* du 23 décembre 1890,<sup>52</sup> Benjamin Sulte, fin gastronome et trifluvien, avec une pointe d'émotion et d'orgueil régional, entretient longuement ses lecteurs de la

50. Voir MORANDIÈRE, Ch. de la *Histoire de la pêche française de la morue dans l'Amérique septentrionale (des origines à 1789)*. 2 vol., Paris, 1962. — Aussi LE JEUNE, Paul, *Relation de 1636*. Edition THWAITES, 9:168. — Rien ne donne une meilleure idée du défaut d'organisation de la Compagnie des Cent Associés que ce passage de Le Jeune: "Nous avons de la moluë à nostre porte, pour ainsi dire; ou la vient pescher de France dans nostre grand fleuve à Gaspé, à l'Isle Percé, à Bonaventure, à Mis-kou: & cependant la Moluë qu'on mange à Kebec vient ordinairement de France, pource qu'il n'y a point encore assez d'hommes icy pour descendre à cette pesche."

51. BRUNEL, P., et BERGERON, J. Clef d'identification des poissons marins du golfe Saint-Laurent. Province de Québec, Département des Pêcheries, *Contributions manuscrites de la Station de Biologie marine, Grande-Rivière*, No 8. 34 pp. 1960.

52. Reproduit par A. N. MONTPETIT, *op. cit.*, pp. 162-167, qui consacre lui-même plusieurs pages à ce poisson (pp. 161-172).

*morue des chenaux*, qui remonte en eau douce, sur le Saint-Laurent, à l'époque du frai. Le genre *Microgadus* ne comprend que deux espèces américaines. Outre celle de l'est, l'autre (*M. proximus*) longe la côte nord-américaine du Pacifique. Ces poissons font défaut en Europe et au Groenland.

SAULMON et SAUMON (P.B. 15, 25 et 75). Le latin *salmo*, explique l'addition fautive de la lettre *l* dans le nom au XVII<sup>e</sup> siècle (*al* ayant donné *au*) mais elle ne se prononçait pas, puisqu'on trouve les deux formes, *saulmon* et *saumon*. — Attesté par Pline seulement, dans son *Historia naturalis*, au début de l'ère chrétienne, *salmo* semble étranger aux dialectes gréco-latins; d'ailleurs, ce poisson ne fréquente pas la Méditerranée. Pline a peut-être relevé le nom en Germanie, où il a séjourné à titre de capitaine de cavalerie. En Allemagne, au XVI<sup>e</sup> siècle, Conrad Gesner nommait ce poisson *salm*, un nom à l'origine aussi problématique que celui d'un affluent de la Moselle, la *Salm*. L'unique mention de *salmo* dans l'*Historia naturalis* se rapportait au saumon de l'Aquitaine. Pline, en effet, fut proconsul d'Espagne à une époque où l'Aquitaine comprenait le nord de la péninsule ibérique. *Salmo* pourrait être d'origine ibérique (donc pré-aryen) ou celtique ou germanique (par conséquent aryen). L'épithète *salar* du nom du saumon dans la nomenclature scientifique (*Salmo salar*) ne semble avoir aucune parenté avec *sel* (*sal, salis*), *salar* (gén. *salaris*) désignant "une sorte de truite ou jeune saumon".<sup>53</sup> — L'unique espèce de l'est du Canada (*Salmo salar salar*) vit dans l'eau salée et remonte en eau douce lors du frai. La *ouananiche*, non mentionnée par Pierre Boucher, n'est qu'une forme du saumon (*Salmo salar ouananiche*), confinée aux eaux douces de l'est du Canada (lac Saint-Jean, rivières de la Côte Nord, voisinage du lac Melville, côte du Labrador, rivières du versant de la baie d'Ungava). Le lac Ontario, jusqu'à la fin du siècle dernier, et le lac Champlain

53. Dans Ausone (*Decimus Magnus Ausonius*), IV<sup>e</sup> siècle, et Sidonius Appollinaris, au Ve siècle, d'après ERNOUT, A. et MEILLET, A. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris 1939.

ont hébergé ce saumon dulcicole.<sup>54</sup> C'est le saumon des Grands Lacs de Pierre Boucher (P.B. 25).

TRUITES (P.B. 75, 79). A part la truite arc-en-ciel (*Salmo gairdneri*) et la truite brune (*Salmo trutta*), introduites dans la Province, nos trois espèces indigènes sont techniquement des ombles (*Salvelinus*): l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), aussi populairement *truite monchetée*, *truite de ruisseau*, *truite saumonée*, *truite de mer*, etc. (angl. *speckled trout*, *red trout*, etc.); l'omble chevalier, aussi *truite arctique* ou *omble arctique* (*Salvelinus salvelinus*, angl. *arctic char*, *red char*, etc.), et le *touladi*, aussi *truite de lac* ou *truite grise* (*Salvelinus namaycush*, angl. *lake trout*, *grey trout*, etc.), que les Montagnais-Naskapi nomment *némékouch*.

MAQUEREAU (P.B. 75-76). "Il y a abondance de Maque-reaux, mais ils ne se trouvent qu'à l'Isle Percée." — Poisson limité à l'océan, où l'on pêche deux espèces (*Scomber scombrus* et *Scomber colias*) au large des eaux gaspésiennes et dans le voisinage des îles de la Madeleine.

HARAN (P.B. 26, 76). Le *bareng de lac*, nommé aussi *cisco* aujourd'hui, que Boucher a vu pêcher sous la glace en hiver dans l'"ancien pays des Hurons" et auquel il réfère dans le premier passage cité (*Coregonus artedii*, angl. *shallow-water cisco*), fait partie de la famille des Salmonidés. Le second, le *bareng de mer*, ou vrai *bareng* (*Clupea harengus*), par contre, appartient à celle des Clupéidés.

ESTURGEON (P.B. 25, 76). Deux espèces dans le Québec. L'esturgeon commun (*Acipenser oxyrinchus*), populairement *esturgeon de mer*, *escargot* (pour les petits spécimens), se prend en grandes quantités dans l'estuaire d'eau douce (parfois saumâtre) du Saint-Laurent, où il vient frayer, et notamment à

54. Lors d'un voyage sur la rivière George en 1947, mes guides montagnais prétendaient que la rivière renfermait un saumon d'eau douce. (Jacques Rousseau). — La ouananiche, probablement, ne constitue qu'un écotype dulcicole du saumon marin. Toutes les formes décrites, y compris le *sebago* du Maine et les populations similaires de Suède, Norvège, Finlande et de l'ouest de la Russie, ne forment probablement qu'une seule espèce (*Salmo salar*), sans sous-espèces. (Vianney Legendre).

Berthier-en-bas. Il diffère quelque peu de son congénère européen (*Acipenser sturio*). La seconde espèce du Québec, l'esturgeon de lac ou esturgeon jaune (*Acipenser fulvescens*), se nomme parfois populairement *maillé*, avant d'arriver à l'état adulte, ou *escargot*, quand il est encore plus petit. L'esturgeon de lac ne descend pas à la mer. Les dimensions données par Boucher, — de quatre à huit pieds, — n'ont rien d'exagéré: j'en ai vu de cette taille à Berthier-en-bas.

ALOZE (P.B. 16, 76-77). Boucher l'a remarqué, notre alose, (*Alosa sapidissima*), voisine de celle d'Europe (*Alosa alosa*), est un poisson migrateur remontant le Saint-Laurent en grand nombre pour frayer en eau douce. On en pêche alors jusque dans la région de Montréal. Les petits retournent à la mer à l'automne. L'un des meilleurs poissons de table, l'alose (angl. *shad*) est menacée non seulement par la pêche intensive, mais surtout par les barrages hydroélectriques et la pollution des eaux qui risquent de détruire à brève échéance la faune ichthyologique du Saint-Laurent et de ses tributaires.

BAR (P.B. 77). Un régal pour les connaisseurs, le *bar* ou *achigan de mer* (*Roccus saxatilis*, angl. *striped bass*) remonte le fleuve Saint-Laurent et fréquente d'août à octobre la zone des marées d'eau douce entre l'Islet et les îles de Sorel. L'endroit par excellence de cette pêche, le voisinage des îles de Montmagny, fournissait des pièces d'une à vingt livres. Les gros, les *sileux*, — parce qu'ils faisaient "siler" la ligne dans un effort pour s'échapper,<sup>55</sup> — sont devenus une rareté. Parmi les espèces voisines que l'on pêche sur le Saint-Laurent, notons la *perche blanche* (*Roccus americana*, angl. *white perch*) et le *bar blanc* ou *achigan blanc* (*Roccus chrysops*, angl. *white bass*). Le bar d'Europe appartient à une autre sous-famille.

BARBUË (P.B. 25, 77). La barbuë (*Ictalurus punctatus*, angl. *catfish* ou plus précisément *channel catfish*) peut atteindre trois pieds. La barbotte (*Ictalurus nebulosus*; en français, plus précisément barbotte brune; angl. *northern brown bullhead*, mais parfois simplement *catfish*) atteint de six pouces à un pied et exceptionnellement dix-huit pouces. Pierre Boucher confondait-il *barbues* et *barbottes*, croyant ces dernières les

55. MONTPETIT, *op. cit.*, pp. 127-140.

petits des précédentes? La région de Montréal compte deux autres barbottes, la barbotte des rapides (*Noturus flavus*; angl. *stonecat*) et le *chat-fou* (*Schilbeodes gyrinus*; angl. *tadpole mudtom*). En France, *barbue* désigne un poisson de mer plat sans relation avec notre espèce. D'après Littré *barbote* (avec un seul *t*) désigne un poisson de rivière qu'il n'identifie pas, sinon par la simple mention de deux nageoires sur le dos. Legendre, Montpetit et Mélançon (op. cit.) écrivent *barbotte* (avec deux *t*) et le *Glossaire du Parle français au Canada* (1930), comme Littré, avec un seul *t*, sans doute parce que le mot s'apparente phonétiquement à *barboter*. Toutefois *barbotte* ne vient pas de ce verbe, mais de *barbe* et, en outre, la présence de deux *t*, est plus conforme à la prononciation canadienne. Le *Glossaire* prétend que dans le vieux français *barbote* désignait le *barbeau* (donc le *Cyprinus barbus*), mais il se trompe en le considérant un synonyme de *barbue*.

EPLAN (P.B. 78). Nos auteurs ne mentionnent pas le nom populaire *éplan* ou *épelan*, si fréquent en aval de Québec, sauf le *Glossaire*, qui en profite pour rappeler que Rabelais l'a utilisé dans *Pantagruel*, et qu'on le rencontre en Normandie. L'éperlan de l'Europe et de l'Afrique du nord (*Osmerus eperlanus*) est une espèce voisine de la nôtre (*Osmerus mordax*; angl. *American smelt*), un poisson d'eau salée avant tout et remontant le fleuve pour frayer en eau douce ou saumâtre. D'où l'importance de la pêche en automne, dans l'estuaire entre Québec et Tadoussac, ce que signale Boucher. Certains lacs de la Province, lacs Kénogami, Memphrémagog et Champlain et plusieurs autres, près de l'Outaouais et du Saint-Laurent, hébergent un écotype de l'éperlan qui, à l'instar de la ouananiche et de l'omble de fontaine, ne descend jamais à l'eau salée. Comme la petite morue des chenaux, l'éperlan se pêche également sous la glace dans le Québec (lac Maskinongé, lac Massawippi, près du lac Memphrémagog, et divers lacs au nord de Hull) et outre frontière dans le lac Champlain. Le *capelan* (*Mallotus villosus*), de la même famille, se confine à l'eau salée.

LOCHE (P.B. 78). La lotte (*Lota lota*), un poisson d'eau douce, abondant dans les lacs du nord, fréquemment *loche* dans la région de Montréal, *queue d'anguille* ou *barbue* dans

la région de Québec et les Cantons de l'est, en anglais *Eastern American burbot*. Les employés des postes de traite du grand nord, notamment au lac Mistassini, le nomment *maria*, prononcé *malaia* en naskapi; les indigènes, toutefois, dans leur langue emploient *miskatow*. La lotte des grands lacs du nord atteint parfois trente à cinquante livres. En France, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après le *Dictionnaire de Trévoux* (1743) "la loche est un petit poisson de la taille d'un éperlant."

ANGUILLE (P.B. 16, 25 et 78). L'anguille (*Anguilla rostrata*), passe une partie de sa vie dans la mer des Sargasses et vient frayer en eau douce, en Europe et en Amérique. A l'automne, dans les pêches en claies de fascine de l'estuaire, entre Québec et l'eau salée, il s'en prend des quantités considérables qui justifient bien les affirmations enthousiastes de Boucher. La pêche de ce poisson sur la rivière Richelieu y joue également un grand rôle économique. Les anciens Canadiens, paraît-il, attachaient avec des lanières de peau d'anguille leur "couette" de chevelure, et l'utilisaient comme *babiche*, pour tresser des raquettes ou en guise de lacets, à cause de sa grande résistance à la traction.

BROCHET (P.B. 79). "Les Brochets y sont ordinairement bien grands." Cette phrase peut laisser croire que les *brochets* de Pierre Boucher comprennent aussi les *maskinongés*. De Montréal au lac Saint-Pierre, se rencontrent les espèces suivantes: le brochet d'Amérique (*Esox americanus*, angl. *redfin pickerel*), le brochet vermiculé (*Esox americanus vermiculatus*; angl. *grass pickerel*), le brochet maillé (*Esox niger*, angl. *chain pickerel*), le grand brochet ou brochet commun (*Esox lucius*, angl. *pike*, *northern pike*, *great pike*), présent dans la plus grande partie de la péninsule Québec-Labrador, sauf peut-être la partie arctique,<sup>56</sup> et le *maskinongé* (*Esox masquinongy*; angl. *maskinonge* ou *maskallunge*) du Saint-Laurent, en amont de Montréal, et de la rivière Outaouais, — et leurs tributaires. — Ce poisson atteint une taille gigantesque, que rejoint presque celle du grand brochet.

CARPES ET BRAIMES (P.B. 79). Les carpes et brêmes, dans le Québec, se partagent entre trois familles. 1) Famille des *laquai-*

56. Du moins je ne l'y ai pas rencontré. Jacques Rousseau.

ches: laquaiche aux yeux d'or (*Hiodon alosoides*; angl. *goldeye*); laquaiche argentée (*Hiodon tergisus*; angl. *mooneye*). 2) Famille des catostomes, improprement nommés carpes et portant depuis peu en français le nom de *sucets*<sup>57</sup> (angl. *suckers*). Comprend huit espèces: brême (*Carpoides cyprinus*, angl. *quillback carpsucker*); carpe noire (*Catostomus commersoni*, angl. *white sucker*); carpe-soldat ou meunier (*Catostomus catostomus*, angl. *eastern longnose sucker*); carpe à cochon (*Moxostoma macrolepidotum*, angl. *northern shorthead redborse*); carpe blanche (*Moxostoma anisurum*, angl. *silver redborse*); carpe de France (*Moxostoma hubbsi* Legendre, angl. *copper redborse*); carpe jaune (*Moxostoma valenciennesi*, angl. *greater redborse*); ballot (*Moxostoma carinatum*, angl. *river redborse*). 3. Les vraies carpes ou carpes d'Europe (*Cyprinus carpio*, angl. *carp*), introduites en Amérique par les piscicultures des Etats-Unis.

PERCHES (P.B. 79). Sans doute la *perchaude* (*Perca flavescens*, angl. *yellow perch*), si abondante dans la région de Montréal. On pourrait aussi envisager une autre espèce de la même famille, le gros barré ou dard-perche du nord (*Percina caprodes*), toutefois beaucoup moins répandue que l'autre.

POISSON DORÉ (P.B. 79). Aujourd'hui, simplement le doré, qu'il ne faut pas confondre avec la dorée et la dorade d'Europe, ni avec le poisson doré ou poisson rouge des aquaristes, un cyprin (*Carassius carassius*). Le doré comprend deux espèces dans le Québec, le doré noir (*Stizostedion canadense*, angl. *sauger*) et le doré jaune ou doré blanc, nommé plus souvent simplement doré (*Stizostedion vitreum*, angl. *yellow walleye*, *yellow pike-perch*, *yellow pickerel* etc.). Le doré dans plusieurs langues algiques (montagnais, naskapi) se nomme *okow*, mot qui a donné le toponyme *Oka*.

OUCHIGAN (P.B. 79). Le nom, tiré d'un dialecte algonquin ou apparenté, s'écrit aujourd'hui *achigan*, plus conforme au nom indigène. Nous avons deux espèces, l'achigan à petite bouche (*Micropterus dolomieu*, angl. *smallmouth bass*) et l'achigan à grande bouche (*Micropterus salmoides*, angl. *largemouth bass* ou simplement *black bass*, comme le précédent).

57. MELANÇON, *op. cit.*

POISSON PLAT QUI N'A POINT DE NOM (P.B. 79). Sans doute le *crapet-soleil* (*Lepomis gibbosus*, angl. *pumpkinseed*) et les autres espèces de *crapets* (*Lepomis megalotis* et *Lepomis macrochirus*, angl. notamment *sunfish*) et surtout le *crapet calicot* (*Pomoxis nigromaculatus*, angl. *black crappie*), appelé *mari-gane* dans la région du lac des Deux-Montagnes, surtout à Oka. Nom algique ou iroquois, nous l'ignorons.

POISSON BLANC (P.B. 79). Le *poisson blanc* du Québec, toujours appelé ainsi et connu des peuplades algiques sous le nom d'*attikamek*, est le *Coregonus clupeaformis* (angl. *whitefish*). Le *hareng de lac*, le *tulibi* ou *cisco du Nipigon*, le *menomini* sont également des corégones (respectivement *Coregonus artedii*, *C. nipigon* et *Prosopium cylindraceum*) à chair très délicate. Le poisson se prend en abondance dans les lacs du nord, — et dans les rets et les pêches en claies de fascine de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, ainsi que dans les pêches des estuaires de la baie d'Hudson.

POISSON ARMÉ (P.B. 80). La forme étrange du *poisson armé* (*Lepisosteus osseus*, angl. *gar* ou *garpike*), une relique du crétacé supérieur, ne pouvait manquer de retenir l'attention de Boucher. On ne le recherche pas, mais il s'en prend à l'occasion aux lignes dormantes dans la région de Montréal.

## Reptiles

Une seule espèce mentionnée, la *couleuvre à sonnette* (P.B. 65, 66 et 154), nommée aujourd'hui *serpent à sonnette* (*Crotalus horridus*). L'un des quatre fléaux de l'est de l'Amérique, d'après Boucher, ne se rencontrait toutefois que dans le pays des Iroquois, surtout au sud des lacs Ontario et Erie, qui marquent la limite septentrionale de son aire. Cinq ou six espèces de couleuvres inoffensives, présentes dans le Québec, sont ignorées par Boucher.<sup>58</sup> L'espèce la plus septentrionale du Québec semble le *Thamnophis sirtalis*, rencontré au lac Mistassini par Jacques Rousseau.

58. Sur les reptiles et batraciens du Québec, on pourra consulter l'ouvrage de Claude MÉLANÇON, *Inconnus et méconnus*, Québec 1950, seul ouvrage de vulgarisation sur le sujet, à part les *Tracts des Jeunes Naturalistes*.

## Batraciens

LÉZARDS (P.B. 66). Tous les *lézards* du Québec sont des salamandres et non des reptiles comme les vrais lézards des pays chauds. Nos salamandres comprennent le triton vert (*Triturus viridescens*), la salamandre tachetée (*Ambystoma maculatum*), la salamandre de Jefferson (*Ambystoma jeffersonianum*), qui va très loin au nord (lac Mistassini probablement), la salamandre cendrée (*Plethodon cinereus*), la salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*) et probablement une couple d'autres espèces pénétrant dans le sud du Québec.

CRAPAUX (P.B. 66). La Province compte deux variétés de crapauds de la même espèce, *Bufo americanus americanus* et *Bufo americanus copei*. Le premier fréquente la vallée du Saint-Laurent, le second la forêt coniférienne au sud du bouclier canadien et la Gaspésie. Il abonde dans les Shikshok et au voisinage du lac Mistassini.

GRENOUILLES (P.B. 66-67). Pierre Boucher a vu des grenouilles de trois sortes, dont une "semblable aux autres sauf la présence de queue." Il ignorait qu'il s'agissait de grenouilles terminant presque leur métamorphose, après avoir dépassé le stade de têtard. La grenouille meuglant comme un boeuf, si connue des Canadiens, le *wowaron* (*Rana catesbeiana*, angl. *bullfrog*), tire son nom du huron; Sagard le mentionne déjà en 1632 sous le nom de *ouïraon*.<sup>59</sup> Quant aux autres grenouilles "semblables à celles de France", si l'on excepte nos trois rainettes (genre *Hyla*), elles comprennent la grenouille verte (*Rana clamitans*), la grenouille des marais (*Rana palustris*), la grenouille léopard (*Rana pipiens*), plutôt limitée au sud, la grenouille du nord (*Rana septentrionalis*), la grenouille des bois ou grenouille cuivrée (*Rana sylvatica*), que j'ai rencontrée jusqu'au lac Mistassini.

## Crustacés

ÉCRÉVISSE (P.B. 80). Dans le Québec, à part les nombreuses espèces de crustacés minuscules du plankton, l'*écrevisse* (*Cambarus bartoni*, angl. *crayfish*) est la seule espèce macroscopique d'eau douce.

59. SAGARD, Gabriel. *Le grand voyage du pays des Hurons*. Paris 1632, p. 325. Voir éd. Champlain Society, 1939, pp. 235 et 388. — Aussi mentionné dans son *Dictionnaire de la langue huronne*, 1633.

## Insectes

Pierre Boucher ne mentionne que deux insectes, le *maringoin* et le *cosson*.

MARINGOIN (P.B. 153-154). L'une des quatre "incommodités" du Canada, dit-il, avec l'Iroquois, la rudesse de l'hiver et les serpents à sonnettes. Le nom n'est pas un canadianisme et se rencontre aux Antilles françaises et en France. Beaumarchais l'a cité aussi. Les *maringouins* du Québec comprennent plusieurs espèces de *Culex* et d'*Aedes*. Le terme *moustique*, chez nous, englobe tous les petits diptères piqueurs ou causant des morsures cuisantes, *maringouins*, *brulôts*, *mouches noires*, et ne comprend pas la *mouche des chevreuils*, ni la domestique, un peu plus petite. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1743), écrit à propos du *maringouin*: "C'est ainsi qu'on appelle dans les îles d'Amérique une espèce de petit insecte qu'on appelle *cousin* en France... Les peuples du Brésil appellent en leur langue cet insecte *maringouy*, d'où est venu le nom *maringouin*."

COSSON (P.B. 82). La *bruche*, un petit charançon s'attaquant aux graines de légumineuses, comme les pois. L'insecte est plus fréquent en Europe que dans le Québec, où il ne cause pas de problèmes sérieux.<sup>60</sup> En France, aujourd'hui, on réserve plutôt le nom *cosson* à un coléoptère vivant sous l'écorce des arbres.

## Mollusques

HUITRE (P.B. 9). Notre espèce (*Crassostrea virginica*),<sup>61</sup> étroitement apparentée à l'huître principale de la côte européenne, comprend un grand nombre de races héréditaires localisées chacune sur des bancs particuliers. Les noms du marché (en France, *marenne*, *cancale*; au Canada *malpèque*, *caraquette*, *bouctouche*) désignent quelques-unes de ces races et dérivent de toponymes. Souvent, à l'intérieur du Québec on donne populairement le nom d'*huîtres* à des mollusques d'eau douce.

60. Renseignement fourni par M. Fernand Godbout du Service provincial de la Protection des plantes.

61. LA ROCQUE, Aurèle. *Catalogue of the recent mollusca of Canada*. National Museum of Canada, Bull. No. 129, 406 pp. 1953. p. 31: *Ostrea virginica*. "Range. Chaleur Bay to the West Indies and Texas."



BNQ



000 264 255